



« Quand février n'a pas de grand froid, le froid dominera tous les autres mois »

CENTRES DE VACCINATION : Numéro unique



La campagne de vaccination a démarré lundi 18 janvier. Elle est ouverte aux personnes de **75 ans** et plus ainsi qu'aux personnes vulnérables.

Prise de rendez-vous ou liste d'attente :

À partir du lundi 1^{er} février, un numéro unique est mis en place pour informer sur la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le département et guider les différents publics dans la prise de rendez-vous, en proposant des créneaux ou l'inscription sur une liste d'attente : **08 05 69 08 21**.

Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département.

Quatre nouveaux centres de vaccination :

Par ailleurs, afin de renforcer le maillage territorial, quatre nouveaux centres de vaccination ouvriront dans le département le 22 février 2021 à Bain-de-Bretagne, Dol-de-Bretagne, Liffré, Montfort-sur-Meu.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 21 janvier

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS PÔLES

D'ACTIVITÉS : Dans le cadre de l'aménagement de la mairie, le conseil municipal, par 17 voix pour et 2 abstentions, décide de regrouper les services publics dans le bâtiment de la mairie et décide que le conseil continue ses travaux pour l'affectation du presbytère.

DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ 1 RUE DE DINAN

: Afin d'améliorer la sécurité au niveau du croisement rue de Landujan / rue de Rennes, il est envisagé de démolir le bâtiment situé au 1 rue de Dinan. Pour ce faire, un diagnostic de démolition est obligatoire. Des devis ont été sollicités pour ce diagnostic et pour la démolition.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **RETIENT** le devis de la Sté AC Environnement pour le diagnostic pour la somme de **5 160 € TTC**, **SOLLICITE**, dans le cadre des amendes de police, des subventions au titre de l'aménagement de sécurité sur voirie et au titre de l'aménagement piétonniers protégés.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE VOIE :

A partir de la rue du Lavoir, pour accéder à la rue du Pré du Bourg, il faut emprunter l'impasse du Lavoir. A l'occasion d'un projet de construction sur un des terrains à Monsieur Gougeon, la question de l'adressage a été posée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de supprimer l'impasse du Lavoir et de prolonger la rue du Pré du Bourg jusqu'à la rue du Lavoir.

DÉNOMINATION DE L'ANCIENNE SALLE DE SPORTS

L'ancienne salle de sports ne porte pas de nom. La commission « développement et aménagement communal » propose de nommer cette dernière « **Salle Louis de la FOREST** ».

Louis de la Forest, fût maire de la commune pendant 44 ans, ainsi que conseiller général du canton de Bécherel de 1949 à 1992 et Sénateur de 1971 à 1989.

La construction de la salle de sport fait partie de ses nombreux projets. C'est pourquoi, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de dénommer l'ancienne salle de sports « Salle Louis de la FOREST ».

DIVERS :

Terre de Jeux 2024 : A l'occasion du congrès de l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalité, le 20 novembre 2019, Tony Estanguet, président de Paris 2024, et François Baroin, président de l'AMF, ont annoncé la liste des 500 premières communes qui recevront le label « Terre de Jeux 2024 », destiné aux collectivités qui s'engagent dès aujourd'hui dans l'aventure des Jeux avec leurs habitants.

« Irodouër a été labellisée « Terre de jeux 2024 » (voir détail page 2)

Prochaine réunion de conseil :
JEUDI 11 FEVRIER A 20H15

CADASTRE

Dans le cadre de la communication des plans issus de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique sur la commune, nous informons **les propriétaires** de la mise en consultation des nouveaux plans et la possibilité de formuler des observations sur la représentation de leur(s) parcelle(s).



A compter du **15 février 2021**, vous pouvez prendre connaissance de la nouvelle représentation cadastrale sur le site : www.rpcu.cadastre.gouv.fr.

Les observations sont à adresser, par courriel : ptgc.350.rennes@dgif.finances.gouv.fr ou par adresse postale au Pôle topographique et de gestion cadastrale de Rennes-Centre des finances Publiques-2 bd Magenta-BP 12301-35023 RENNES CEDEX 9.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du **17 février au 19 mars** sur la demande présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE MONTAUBAN DE BRETAGNE en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de mettre à jour le plan d'épandage (dont la commune d'Irodouër fait partie) de l'unité de méthanisation exploitée à Montauban de Bretagne.

Durant l'enquête, le dossier sera consultable à la Mairie de Montauban de Bretagne aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 10h à 12h (sur rendez-vous)**.

Ou sur le site internet de la Préfecture : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ipce>

Mairie

Tél. : 02.99.39.81.56

Fax : 02.99.39.86.84

ADRESSE MAIL

secretariat@mairie-irodouer.fr

SITE INTERNET:

<http://www.mairie-irodouer.fr>

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h/12h15	14h/17h
Mardi	8h/12h15	FERMÉE
Mercredi	9h15/12h15	14h/ 17h
Judi	8h/12h15	14h/17h
Vendredi	8h/12h15	14h/17h30
Samedi	9h15-12h00	



MICKAEL LE BOUQUIN

MONSIEUR LE MAIRE :
permanence sur rendez-vous
06 61 35 37 16

mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr

THOMAS LE MONS

1^{ER} ADJOINT (ENFANCE)

06 19 23 77 69

thomas.lemons@mairie-irodouer.fr



CHARLOTTE FAILLÉ

2^{EME} ADJOINTE

(AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAL, VOIRIE ET BÂTIMENT) **06 62 17 41 33**

charlotte.faille@mairie-irodouer.fr



BRUNO CARTIER

3^{EME} ADJOINT

(FINANCES, LIENS CITOYENS, ECO RESPONSABILITE, CHEMINS RURAUX)

06 78 52 23 34

bruno.cartier@mairie-irodouer.fr



MARIE CARESMEL

4^{EME} ADJOINTE

(COMMERCES, SERVICES ET ARTISANAT, EVENEMENTS COMMUNAUX)

06 60 42 01 01

marie.caresmel@mairie-irodouer.fr



FABRICE BIZETTE

5^{EME} ADJOINT

(CULTURE, ASSOCIATIONS, COMMUNICATION ET SERVICES NUMÉRIQUES)

06 08 48 25 27

fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr



Pour la feuille info de **MARS 2021**

Merci de déposer vos articles pour le **19 FEVRIER**

à la mairie ou par courriel : secretariat@mairie-irodouer.fr

INFOS SCOLAIRES



INSCRIPTIONS ECOLE PUBLIQUE HENRI DES

Vous venez d'arriver sur notre commune ?
N'oubliez pas d'inscrire votre.s enfant.s à
l'école dès à présent en contactant le secré-
tariat de la mairie (02 99 39 81 56) ou secretariat@mairie-irodouer.fr

SONDAGE FAMILLES PEDIBUS

Le groupe projet composé de parents, d'agents communaux et d'élus de la commission Enfance et Liens citoyens ont sollicité les familles à la fin de l'année 2020 pour une enquête de besoins et attentes sur un tel projet.

163 Familles ont répondu au sondage. Sur ces 163, **105 familles** se sont dites favorables à ce que leur.s enfant.s puissent bénéficier de ce potentiel futur service. Cela concernerait ainsi **179 enfants au total**.

Voici la répartition du nombre d'enfants concernés, par classe :

Vous serez tenus informés de l'avancement des travaux sur ce projet.

Merci pour votre participation !

Maternelle	48
CP	29
CE1	36
CE2	18
CM1	24
CM2	24



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE PENDANT LES VACANCES D'HIVER.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : Suite aux différentes annonces gouvernementales, l'équipe de la bibliothèque essaie au mieux de vous tenir au courant des impacts sur les conditions d'ouverture. Pensez à consulter vos mails et la page facebook (accessible même sans avoir un compte Facebook) de manière à être informé.

EXPOSITION : L'illustration est à l'honneur, venez découvrir un panel d'illustrateurs/trices aux techniques variées. *La maison est en carton* est une exposition prêtée par la MDIV.

Les RDV : Toutes les animations sont suspendues.
L'équipe de La Plume Enchantée

Ouvertures au public :

- **Mardi** : 16h30-18h30
- **Mercredi** : 15h30-18h30
- **Vendredi** : 16h00-19h00
- **Samedi** : 10h00-12h00

Coordonnées :

02.99.39.88.14
bibliotheque@mairie-irodouer.fr
<http://irodouer.opac3d.fr>



TERRE DE JEUX 2024

IRODOUËR, labellisée TERRE DE JEUX 2024 !

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, les Jeux Olympiques de Paris 2024, et Irodouër participera à cette fête exceptionnelle !

En effet la commission Association sportives et culturelles avait postulé au label TERRE DE JEUX 2024 en octobre dernier et nous avons eu confirmation le 21 janvier.

A travers ce label, le comité d'organisation des Jeux Olympiques souhaite répondre à ces 3 objectifs :

- **Partager les émotions du sport**
- **Mettre plus de sport dans le quotidien des habitants**
- **Animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux**

Nous allons également proposer nos équipements sportifs afin de devenir Centre de Préparation aux Jeux, afin d'accueillir des délégations de sports olympiques et paralympiques. Ce processus se fera durant le 1^{er} semestre 2021. Aujourd'hui ce sont plus de 1300 collectivités qui sont labellisés, qui représentent 24 millions d'habitants et une taille moyenne de commune de 20 000 habitants.

Ce label sera présenté aux associations, au personnel périscolaire de la commune et aux écoles, afin de travailler ensemble sur la mise en place de ce projet et de répondre aux différents objectifs.

Grâce au label, **IRODOUËR** va pouvoir partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports et, au final, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur unique des Jeux. **VOUS AVEZ D'ORES ET DÉJÀ DES IDÉES POUR FAIRE VIVRE LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 À IRODOUËR ?**

CONTACTEZ-NOUS POUR NOUS EN FAIRE PART : M. BIZETTE AU 06.08.48.25.27 - fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr



MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour sa 4^{ème} édition, le forum de la mobilité internationale de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'adapte et évolue : la semaine de la mobilité internationale aura lieu du **15 au 20 février 2021**.

Le principe ne change pas : informer les jeunes, dès la 6ème, mais aussi les adultes, sur les possibilités de départ à l'étranger, que ce soit pour travailler, pour étudier, pour participer à des actions solidaires ou humanitaires ou pour découvrir une autre culture.

→ **Du 15 au 20 février**, sous réserve des conditions sanitaires, des stands d'information seront organisés dans plusieurs établissements du territoire pour échanger avec les jeunes de 16 à 25 ans sur les possibilités de départ à l'étranger, les dispositifs d'aide existants...

Renseignements, prise de rendez-vous et inscription à la table-ronde auprès des animateurs du service jeunesse au 07 86 21 92 77 ou à infojeunesse@stmeen-montauban.fr



Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **DÈS LEURS 16 ANS À LA MAIRIE.**

Pièces à fournir :
carte d'identité et livret de famille.

INFO LE DISPOSITIF JDC EN LIGNE EST MAINTENU !

Les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr. Les jeunes ne disposant pas d'accès internet seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.

POINT ACCUEIL EMPLOI



Les offres d'emploi des PAE de la communauté de communes St Meen Montauban sont désormais visibles sur Facebook : pae Saint-Meen Montauban.

HORAIRE D'OUVERTURE DU PAE :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

exclusivement sur **rendez-vous** au

02.99.39.85.11 ou par mail

pae.irodouer@stmeen-montauban.fr

OPÉRATION SAPIN DE NOËL

Pour la 1^{ère} année, l'opération « sapin 2021 » a connu un franc succès :

103 sapins ont été comptabilisés et le broyage a pu être effectué dans la foulée..

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION
ET À L'ANNÉE PROCHAINE...**



CLUB DES LOISIRS

Nous vous remercions de la spontanéité avec laquelle vous avez répondu favorablement au renouvellement de l'adhésion 2021, malgré l'incertitude d'une reprise des activités, au moins pour ce premier semestre.

Nous remercions aussi ceux qui se sont vus dans l'obligation de mettre un point final à leur affiliation pour la plupart depuis de nombreuses années et ceux qui ont préféré suspendre momentanément.

De ce fait, le Club des Loisirs présente un effectif de 102 adhérents.

La GACM (Génétique Association du Canton de Montauban de Bretagne) nous demande de vous informer qu'elle vous propose **des « clips de nez »**, sans logo, adaptables sur tous les masques et surtout ceux en tissu, au tarif de **2€ l'unité**, en mairie d'Irodouër. (vente au profit du Téléthon) **Le masque est devenu notre compagnon de route : il vaut mieux ne pas l'oublier ... !**

Mais il nous apporte aussi quelques désagréments : la buée sur les lunettes, entre autres... !

Alors, chacun essaie de trouver des astuces, parmi la multitude proposée, pour améliorer son confort.

Le principal est de continuer à prendre soin de nous pour pouvoir prendre soin des autres..

Le Conseil d'Administration.

LUTTE CONTRE LES FRELONS

LUCPFA Irodouër :

Distribution d'appât pour la campagne du printemps 2021

Notre AG devait se tenir le Vendredi 19 Février à 20h00 à la Salle Multifonctions. Le couvre-feu en vigueur actuellement et la probable évolution des mesures sanitaires nous ont amené à reporter cette AG à une date ultérieure.

En revanche, la **distribution du produit "Protecta" pour le piégeage des Reines fondatrices** se tiendra bien

LE SAMEDI 20 FÉVRIER DE 9H00 À 13H00

(PETITE SALLE MULTIFONCTIONS)

Merci de vous présenter avec un contenant de 20cl et de vous mettre à jour de votre cotisation annuelle fixée à 4€/adhérent.

Le Bureau.



AVIS COUPURE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, une coupure électrique aura lieu :



A NOTER !

- Vendredi 5 février entre 13h30 et 17h30** : 3 et 10 zone Artisanale, La Goustière.
- Mercredi 24 février entre 13h30 et 17h00** : La Rivière, La Motte, Le Champ Rond.
- Jeudi 4 mars entre 8h30 à 10h45** : Le Pont Failli, La Ville Lieu, L'Ohinière, Le Buisson, 4 Les Taillettes, La Mare es Roty.
- Jeudi 4 mars entre 10h30 à 12h15** : Le Puits Jubin, La boulais, 28 Les basses Naudières, 3, Les Naudières, Le Clachet, le Placis Brosse.
- Jeudi 4 mars entre 15h et 17h** : Le Vieux Four, 21 L'Ange du Moulin, La Ville Péan.
- Vendredi 5 mars entre 8h30 à 10h45** : 27, 31, 35 La Chauvrais.
- Vendredi 5 mars entre 10h30 à 12h15** : La Fontaine, 5, La Hoptière, 46 Le Clos Hamon.

QUE FAIRE AU POTAGER

LES SEMIS DE PLANTES EN FÉVRIER

L'avantage avec le deuxième mois de l'année, c'est qu'il permet de se projeter vers l'été ! Vous pouvez en effet effectuer les travaux suivants dans votre jardin :

Semis de légumes estivaux tels que les tomates, les **aubergines** et les poivrons. Ces semis sont **réalisés à l'intérieur**, à une température ambiante de **18-20°C** ;

Les **premiers semis en pleine terre** peuvent commencer **sous couvert : châssis ou serre froide**. Ces graines de légumes à cultiver sont par exemple les **poireaux, les choux, la laitue, les carottes, les radis, les navets ou encore les panais**.

AUTRES TRAVAUX DE JARDINAGE DURANT LE MOIS LE PLUS COURT DE L'ANNÉE

La fin proche de l'hiver est favorable aux activités suivantes au jardin :

- **Plantation printanière** des arbres fruitiers, arbustes, rosiers et autres ;
- **Taille** des fruitiers à pépins (pommes - poires), des arbres et arbustes à floraison estivale, des rosiers et des dernières plantes vivaces ;
- **Apport d'un amendement ou d'un engrais organique** aux plantes déjà mises en place ;
- **Vérification et entretien de l'outillage du jardinier**, qu'il soit thermique ou électrique, sans oublier le petit outillage à main !

TRUCS ET ASTUCES

CABINE DE DOUCHE, nickel ! Pour limiter les traces de calcaire, nettoyer votre cabine de douche avec du produit lave-glace destiné au pare-brise de la voiture : les gouttes d'eau glisseront mieux sur la paroi et elle restera propre plus longtemps.

MIE DE PAIN : 2 façons d'utiliser la mie de pain :

- ➔ **garder les biscuits moelleux** : ajouter 2 tranches de pain de mie dans votre boîte à gâteaux pour qu'ils restent tendres sous la dent.
- ➔ **Purifier l'huile de friture** : pour réutiliser une huile de friture, plonger une boule de pain dans le bain d'huile chaud, laisser les impuretés s'amalgamer autour, récupérer avec une écumoire.



Grille sudoku niveau facile !

	7		4					
		9		1	3			6
		6			5	3		7
	6		1	3				2
	1			8			3	
5				9	2		8	
3		7	2			1		
4			9	5		2		
					1		4	

DÉCHETTERIE, COLLECTE DÉCHET, TRI

SMICTOM VALCO BREIZH - LIEU-DIT « LA LANDE » 35190 TINTÉNIAC-TÉL. 02.99.68.03.15.

Par courriel : contact@valcobreizh.fr - Site : www.valcobreizh.fr

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF (SACS JAUNES) EST ASSURÉE PAR LE SMICTOM.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE BAC ET VOS SACS JAUNES LA VEILLE AU SOIR AVANT 19H00 !! MERCI DE RESPECTER LES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS JAUNES ! LES SACS NON RAMASSÉS DOIVENT ÊTRE RETRIÉS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE LAISSÉS SUR LE TROTTOIR !

COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES
LE MARDI : 2-9-16-23

COLLECTE TRI SÉLECTIF
LE VENDREDI SEMAINE IMPAIRE
(en cas de jour férié la collecte est décalée du jour férié et ce jusqu' au samedi)
VENDREDIS : 5 - 19 - 5 (mars)

TAD (SERVICE TRANSPORT À LA DEMANDE)



Contact : Manoir de la ville Cotterel.
46 rue de Saint-Malo à Montauban. Tél : 02 99 06 54 92.
Site internet : www.stmeen-montauban.fr

URBANISME

INSTRUCTRICE DROITS DES SOLS : MME LEPAGE ELISA
Communauté de Communes St Méen-Montauban. TÉL : 02 99 06 54 92

PERMANENCE SERVICE URBANISME ET HABITAT



PERMANENCE CAU 35 (conseil en architecture) :
JEUDI 14 (après-midi) à la Mairie de Montauban
Prendre RDV au 02 99 06 42 55

PERMANENCES PMI et PUERICULTURE

(MAISON DE L'ENFANCE D'IRODOUËR). PUERICULTRICE : jeudi 25/02 matin.
PMI : consultation sur rdv, le 2ème mardi 9 mars (l'après-midi.)
Plus d'infos au 02.22.93.64.03.

AGENCE POSTALE 02 99 39 81 05

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14H-17H	9H-12H	8H30-11H30	14H-17H	9H-12H

service Info Sociale en Ligne. TÉL 0 800 95 35 45

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL RENDEZ-VOUS AU 02.99.02.35.17

ESPACE FRANCE SERVICES

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE ST MÉÉN
VOUS ACCUEILLE
22 RUE DE GAËL. TÉL 02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

LUNDI : 8h30 à 12h30
MARDI : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h.
MERCREDI : 8h30 à 18h.
JEUDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
VENDREDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
dernier SAMEDI du mois de 10h à 13h

PERMANENCES SUR RENDEZ VOUS

CAF : mardi 2 et 16 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

SOLIHA (aides à l'amélioration et à l'adaptation du logement) : mercredi 3 et 17 de 13h30 à 16h30, sur RDV. Tél : 07 89 69 35 18.

ADIL 35 : jeudi 11 mars de 14h à 17h.

POINT REGION : (informer sur l'offre et les financements des formations) vendredi 12 de 9h30 à 12h30.

INFORMATION JEUNESSE : (informer et accompagner les projets des jeunes)
- mercredi de 13h à 18h.
- vendredi de 15h30 à 17h.
samedi (dernier samedi du mois) de 10h à 13h.

CDAS (rencontrer une assistante sociale) : jeudi.

ARCHITECTE CONSEIL : jeudi 11 février de 14h à 16h.

CLIC : le mardi 9 et 23 de 14h à 17h.

WE KER (accompagner les jeunes de 16 à 25 ans) les mercredis et vendredis.

EUREKA EMPLOI SERVICES : vendredi 15 de 8h30 à 12h10.

CDIFF 35 : le jeudi 11 de 9h30 à 12h.

UDAF 35 : le mardi 19 de 13h30 à 16h30.

CDAD (centre Départemental de l'Accès au Droit)

Rencontrer un notaire : mercredi 3/02 et 3/03 de 16h à 18h00.

Rencontrer un avocat : mardi 9/02 et 9/03

SERVICE DES IMPOTS : date à préciser ultérieurement.

ADRESSES UTILES POUR LA PAROISSE :

M.DEMAURE Joseph au 02.99.39.80.87 / Mme ARROT Odette au 02.99.39.83.77.
Paroisse Saint-Eloi à Montauban : 02.99.06.61.72.e-mail : paroissestelo@yahoo.fr.
HORAIRES DES MESSES : 3ÈME DIMANCHE DU MOIS À 9H30

PERMANENCES SUR IRODOUER

ADMR (du Pays de Bécherel) : 2 rue des Cailleuls. Tél. 02 99 39 89 51.
mail : becherel.asso@admr35.org.

PAE : Point Accueil Emploi - 9 rue des Cailleuls. Tél 02 99 39 85 11. Sur rendez-vous du Lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE : 9 rue du stade - Madame VERGER Christine. Tél. 02 99 39 80 47.

OSTÉOPATHE : 18 bis rue de Dinan. (derrière la poste) Monsieur ROBERT. Tél. 09 83 77 65 54 ou 07 67 27 07 26.

SOPHROLOGUE : « Maubusson » . Monsieur HAUTENAUVE. Tél. 06 15 700 703.

PSYCHO ENERGICIENNE : « 8 Beauvais » Madame LE CROM Anne-Sophie Tél. 06 50 46 56 47

CABINET INFIRMIÈRES : 9 rue du stade. Tél. 02 99 39 83 38, INFORMATION ! Permanences tous les jours sur rendez-vous de du Lundi au samedi de 8h30 à 9h00.



PODOLOGUE : 9 rue du stade. sur rendez-vous. Tél. 06 58 93 60 39

SAUR de MORDELLES (compagnie des eaux) : 26 route de Chavagne à Mordelles. Tél. 02 78 51 80 00. Dépannage 24h/24h : Tél. 02 78 51 80 09

ENEDIS : Numéro d'urgence 24h/24h. Tél. 09 726 750 35

TRÉSOR PUBLIC : 35 bd Carnot à Montfort. Tél. 02 99 09 00 75

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Montauban) : Tél. 02 99 06 54 92

CDAS (Centre d'action sociale) NOUVEAU NUMERO ! pour joindre le standard, composer le 02 22 93 64 00.

NUMERO VERT COVID 19 : 0800 130 00

PRÉFECTURE DE RENNES : 3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES. Tél. 0821 80 30 35

PHARMACIES DE GARDE

6-7	FEIT D'IRODOUER	TEL : 02 99 39 83 74
13-14	GENDRIN D'IFFENDIC	TEL : 02 99 09 70 29
20-21	GUILLOU DE ST MEEN LE GRAND	TEL : 02 99 09 60 04
27-28	ESNAULT DE GAEL	TEL : 02 99 07 72 19

NUMEROS D'URGENCE

HOPITAL PONTCHAILLOU : 02 99 28 43 21	CENTRE ANTI POISON : 02 99 59 22 22
15 SAMU	114 appel urgence pour malentendant.
17 POLICE	119 enfance mal traitée
18 POMPIERS	GENDARMERIE HEDE 02 99 45 45 61
112 appel d'un portable	DÉFIBRILLATEURS : SALLE DES SPORTS (RUE DU STADE), SALLE MULTIFONCTIONS ET PLACE DE LA PHARMACIE.